

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-POS-204

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Etude sur les problèmes d'approvisionnement et en médicaments et en matériel sanitaire ainsi que sur les pistes de solutions envisagées.

Texte déposé

A/ les médicaments

Ce n'est un secret pour personne, l'approvisionnement pour certains médicaments devient très difficile en Suisse et dans le canton. Bien avant l'arrivée du corona virus, il n'était pas rare qu'il faille chercher loin à la ronde des médicaments courants ainsi que d'autres plus spécifiques. En cas de rupture de stock, il arrivait qu'il faille transporter en urgence et par taxi de quoi approvisionner les hôpitaux et autres lieux de soins qui en manquaient. A ce titre, on peut, entre autres, citer des anti-inflammatoires courants, certains antibiotiques, l'adrénaline etc. pour atteindre 3200 références (chiffres 2019 de Pharmasuisse) Si les médicaments étaient en Suisse, cela posait déjà des problèmes, mais quand il fallait s'approvisionner à l'étranger cela multipliait les difficultés et les pénuries.

Avec la pandémie COVID 19, le problème n'a fait que s'accroître. La liste des médicaments qui manquent s'allonge tous les jours. Avec la reprise des opérations électives et les soins non-urgents dans les cabinets et les hôpitaux depuis le 27 avril 2020, la question devient cruciale pour éviter un souci sanitaire majeur supplémentaire, sans parler des risques potentiels liés au déconfinement si les gestes barrières et les consignes de sécurité ne peuvent être appliquées strictement. L'approvisionnement en gel hydro-alcoolique a été aussi sous tension pendant un laps de temps conséquent.

L'industrie pharmaceutique a délocalisé en Asie et notamment en Chine une partie importante de la

production des médicaments de base et des principes actifs. Les produits de substitution en cours de traitement ne constituent pas une solution automatique, car ils peuvent avoir des conséquences lourdes pour les patients en raison d'effets secondaires néfastes.

B/ Le matériel sanitaire

Avec le COVID 19, les protections (masques, surblouses, lunettes, charlottes, gants, respirateurs etc.) a fait l'objet de grandes inquiétudes d'approvisionnement. Cela a concerné tout particulièrement les masques tant FFP2 que chirurgicaux. Il a fallu une intense mobilisation de nombreuses instances tant privées que publiques pour arriver à fournir les hôpitaux de soins aigus. La question des masques chirurgicaux (dits d'hygiène) demeure d'actualité. Si les EMS, les soins à domicile et les pharmacies ont pu aussi en obtenir, mais à des proportions bien moindres et avec des marges de sécurité d'utilisation pas toujours possibles, la population a toujours des difficultés à en acheter. Avec le déconfinement progressif, les besoins pour la population vont s'accroître. En effet, pour la reprise du travail beaucoup de gens vont réutiliser les transports publics et la recommandation est qu'ils soient masqués, Pour toutes les activités des branches qui incluent une proximité avec les personnes (coiffeurs, physiothérapeutes, ostéopathes, ongleries, femmes de ménages, etc.) il y aura besoin de masques en grand nombre pour respecter les consignes. Or, l'Etat doit avoir un message cohérent : il ne peut pas dire « respectez les consignes, mais débrouillez-vous pour vous protéger avec des masques » s'il n'y en a pas assez sur le marché.

Comme pour les médicaments, la fabrication des protections et notamment des masques a été délocalisée à l'étranger, surtout en Asie, pour des questions de coûts.

La pandémie fait d'ailleurs l'objet d'une étude très détaillée de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) : « plan suisse de pandémie influenza » de 2018. Même s'il concerne un virus grippal, beaucoup d'éléments peuvent être repris pour des mesures à prendre en cas d'épidémie causée par d'autres virus. La page 60 décrit les recommandations relatives aux masques de protection (par exemple 50 masques d'hygiène par personne pour toute la population). Or, un sondage sur l'état des réserves en 2015 déjà, a démontré que le canton n'en avait pas la quantité minimale et qu'il en manquait environ 45'000. Fin 2016, l'Office fédéral de l'approvisionnement Economique (OFAE) constatait dans un rapport que les réserves étaient insuffisantes en cas de pandémie. En 2017, l'OFAE annonçait que les cantons et leurs hôpitaux devaient gérer eux-mêmes leurs stocks en cas de pandémie. Il émet des recommandations de quotas pour ces derniers. En 2018, la mise à jour du rapport de l'OFSP débute par une phrase de Benjamin Franklin « If you fail to plan, you're planning to fail » (si vous ne parvenez pas à planifier, vous prévoyez d'échouer). La planification et l'anticipation ont donc toujours été les maîtres mots pour être prêts à affronter une épidémie. Les divers besoins en masques, en solution hydroalcoolique et les procédures d'isolement sont également détaillés dans deux rapports de l'OFSP à destination des autorités cantonales et fédérales ainsi qu'aux entreprises. Le risque de pandémie a été annoncé par plusieurs experts depuis plusieurs années.

Le rapport 2018 de l'OFSP est très clair sur les besoins en matériel de protection. Or, le canton de Vaud a vu ses stocks de matériel, notamment en masques, être très insuffisants rapidement après l'arrivée de la pandémie et a entraîné dans certains secteurs le non-respect des recommandations sanitaires par manque de matériel.

Ce postulat demande une étude approfondie sur les éléments suivants :

1- Eléments généraux :

- L'implémentation des recommandations de l'OFSP (plan suisse de pandémie influenza 2018) par le canton de Vaud et suivi de son application,
- L'existence d'un plan de veille sanitaire pour la survenance d'épidémies,
- La prévision d'une task force de coordination avec la Confédération et les cantons pour préparer une épidémie et de son implication au quotidien lors de sa survenance.
- L'existence d'un plan de communication coordonné entre tous les acteurs de la santé du canton destiné à la population

2- Eléments concernant les médicaments :

- L'existence d'une liste à jour des médicaments et principe actifs en pénurie en Suisse et son suivi
- Le descriptif des raisons des difficultés d'approvisionnement des médicaments
- Le descriptif des mesures envisagées pour les pallier avec notamment l'implication de l'industrie pharmaceutiques présente dans le canton
- La liste des entreprises vaudoise qui font de la production locale de médicaments
- L'anticipation d'une pénurie possible, respectivement existante
- L'inventaire des partenariats possibles avec les industries pour une reconversion de production vers le domaine sanitaire en cas de pandémie
- Les pistes de solutions à envisager pour répondre rapidement à la demande sanitaire spécifique en cas de pandémie.

3- Eléments concernant le matériel sanitaire :

- La liste des équipements de base indispensables aux hôpitaux et lieu de soins pour faire face à une épidémie et leur prévision de stocks pour 3, respectivement 6 mois
- Le plan du nombre de masques par habitant-e et des mesures mises en place pour le faire respecter
- La liste du matériel spécifique potentiellement indispensable en cas de pandémie et sa disponibilité dans le canton (stocks et entreprises de production)
- L'inventaire des partenariats possibles avec l'industrie pour une reconversion de production vers le domaine sanitaire en cas de pandémie
- Les pistes de solutions à envisager pour répondre rapidement à la demande sanitaire spécifiques en cas d'épidémie

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Gross Florence

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Aschwanden Sergei X	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy X	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre X	Clerc Aurélien X	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bettschart-Narbel Florence X	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Cretegy Laurence	Gay Maurice X
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc X
Bovay Alain X	Cuérel Julien	Germain Philippe X
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine X	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François X	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François X	Dubois Carole X	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel X	Ducommun Philippe	Induni Valérie
Carvalho Carine	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy X

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Nicod Bernard	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick X
Labouchère Catherine X	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Mahaim Raphaël	Petermann Olivier X	Stürner Felix
Marion Axel	Podio Sylvie	Suter Nicolas X
Masson Stéphane X	Pointet Cloé	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude X	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Räss Etienne	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezo Stéphane	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Richard Claire	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner	Vuillemin Philippe X
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise X	Vuilleumier Marc
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion X
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal X
Misiego Céline	Roulet-Grin Pierrette X	Weissert Cédric
Mojon Gérard X	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François X	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre